

# Magasins d'alcool : risques associés à leur ouverture et à leur fermeture pendant la pandémie de COVID-19

Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques, CCDUS

## Messages clés

- Les risques associés au maintien de l'ouverture des magasins d'alcool comprennent la consommation accrue d'alcool par la population et l'augmentation de la violence familiale et des coûts à long terme pour les gouvernements.
- Les risques associés à la fermeture des magasins d'alcool comprennent le sevrage involontaire des personnes ayant un trouble lié à l'usage d'alcool, l'ingestion de produits d'alcool impropres à la consommation, une anxiété accrue chez les personnes qui consomment de l'alcool, la constitution de réserves et la perte de profits pour les gouvernements.
- Bon nombre des risques présentés sont hypothétiques ou théoriques. Les seules données empiriques guidant l'analyse viennent d'études menées entre 1963 et 1985 et portant sur des grèves de magasins d'alcool canadiens, finlandais, norvégiens et suédois.
- Étant donné le maintien de l'ouverture des magasins d'alcool et le faible niveau de connaissances des Canadiens sur cette substance, les gouvernements devraient investir dans des [ressources visant à renseigner le public sur la consommation d'alcool à faible risque](#).
- Les gouvernements devraient offrir un financement supplémentaire aux professionnels de la santé qui offrent des [interventions rapides](#), ainsi qu'aux groupes, aux organisations, aux services de santé et aux services sociaux qui [luttent](#) contre la violence familiale et en soutiennent les victimes.

La pandémie de COVID-19 prenant de l'ampleur au Canada, les gouvernements ont ordonné la fermeture de toutes les organisations et entreprises offrant des services non essentiels. La définition de « services essentiels ou prioritaires » varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, mais pour le gouvernement fédéral, le terme « services essentiels » désigne les services, installations ou activités qui sont ou seront nécessaires à la sécurité du public, en tout ou en partie (gouvernement du Canada, 2015). Étant donné l'état d'urgence sanitaire mondiale, la décision des gouvernements de désigner les magasins d'alcool comme des services essentiels qui peuvent demeurer ouverts a suscité des questions\*. Elle a également soulevé d'importantes inquiétudes au sein des Premières Nations; la Nation crie de Montreal Lake et la Fédération des nations autochtones souveraines ont d'ailleurs demandé au gouvernement provincial d'ordonner la fermeture de tous les magasins d'alcool.

\* À l'heure actuelle, des magasins d'alcool publics et privés sont ouverts dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. L'Île-du-Prince-Édouard avait d'abord fermé ses magasins, puis en a réouvert une partie par la suite. À Terre-Neuve, on ne peut se procurer d'alcool en magasin, mais il est possible de passer des commandes à ramasser.



Le désir de limiter la propagation du coronavirus est au cœur des décisions relatives à l'exploitation des magasins de vente au détail durant la pandémie. Le présent document se penchera toutefois sur les risques potentiels associés à **l'ouverture et à la fermeture des magasins d'alcool** en particulier. Bon nombre des risques présentés sont hypothétiques ou théoriques. Les seules données empiriques guidant l'analyse viennent d'études menées entre 1963 et 1985 et portant sur des grèves de magasins d'alcool dans trois provinces canadiennes (Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse) et dans trois pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède).

## Risques potentiels associés au maintien de l'ouverture des magasins d'alcool

### Consommation d'alcool plus fréquente et plus importante qu'à l'habitude

En raison de la pandémie de COVID-19, les Canadiens ont modifié leurs habitudes de magasinage. Bien que les gouvernements aient permis aux magasins d'alcool de rester ouverts, la peur de manquer d'alcool a poussé des consommateurs à faire d'importantes réserves de boissons alcoolisées. D'ailleurs, aux États-Unis, la vente d'alcool et de vin pour emporter a augmenté d'environ 25 % (Gustafson, 2020). Ce même phénomène est également observé au Canada. En Colombie-Britannique, la vente d'alcool a bondi de 40 %, et la demande pour les produits vendus en grande quantité est importante (St. John, 2020). Au Québec, un porte-parole de la Société des alcools du Québec a indiqué que depuis le début de la crise de la COVID-19, les magasins sont aussi occupés que dans le temps des Fêtes et que les ventes en ligne ressemblent à celles du Vendredi fou (Lortie, 2020).

Au Canada, la consommation d'alcool marque le passage de la semaine à la fin de semaine et du travail aux loisirs; elle témoigne d'un moment de repos (Paradis, Demers, Picard et Graham, 2009). Or, la menace persistante que représente la COVID-19 ainsi que l'éloignement sanitaire et l'isolement subséquents ont brouillé ces frontières; il est difficile pour certaines personnes de savoir à quel moment le travail prend fin et les loisirs commencent, comme c'est le cas durant les Fêtes. La perturbation de leur routine quotidienne peut s'accompagner de solitude (partiellement attribuable au fait de ne pas travailler ou de travailler à la maison) et d'anxiété relative à la situation. Ainsi, la présence de réserves d'alcool plus importantes qu'à l'habitude dans le domicile pourrait les pousser à boire plus qu'elles ne le feraient normalement. Des rapports préliminaires indiquent que ce peut être le cas de près de 2 Canadiens sur 10 (Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2020; *La Presse Canadienne*, 2020), et même un peu plus chez les moins de 50 ans (Statistique Canada, 2020).

### Violence familiale accrue

Partout sur la planète, des rapports montrent que la pandémie de COVID-19 a déjà entraîné une augmentation considérable du taux de violence familiale durant le confinement (Connolly, Jones, Phillips, Kuo et Kelly, 2020; Euronews, 2020; Freeman, 2020; Godin, 2020). En Chine, des postes de police locaux ont relevé trois fois plus de cas de violence familiale en février, comparativement à l'année précédente. Les centres de soutien à la famille régionaux ont également constaté une aggravation de la violence conjugale, ainsi que la survenue d'actes de violence dans divers types de relations et groupes d'âge, p. ex. entre parents et enfants ou au sein d'une fratrie (Vanderklippe, 2020).

Au moment de la rédaction du présent document, aucune procédure de confinement n'avait été imposée par les gouvernements canadiens, qui ont plutôt demandé à la population de respecter



les mesures d'éloignement sanitaire et de s'isoler à la maison. Mais dans certains foyers, la proximité peut occasionner davantage de conflits. En outre, la présence accrue d'alcool peut aggraver les dynamiques déjà difficiles, en particulier chez les personnes qui ont tendance à présenter des comportements problématiques lorsqu'elles sont intoxiquées. Il a d'ailleurs été prouvé à maintes reprises que la consommation d'alcool par les hommes est un important facteur de risque de violence conjugale dans divers milieux (Krug, Dahlberg, Mercy, Zwi et Lozano, 2002). Le lien entre la consommation d'alcool et la violence conjugale peut s'expliquer par le fait que l'alcool augmente l'intensité des conflits entre les partenaires, réduit les inhibitions, nuit au jugement et affaiblit la capacité des personnes à interpréter les signaux sociaux (Organisation mondiale de la Santé, 2006). Selon les données disponibles, les femmes dont le conjoint consomme beaucoup d'alcool courent un risque considérablement accru de violence conjugale physique, et les hommes intoxiqués à l'alcool commettent des actes de violence plus graves au moment d'une agression (Krug et coll., 2002).

### **Coûts à long terme considérables pour les gouvernements**

Selon le rapport *Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada*, les coûts annuels associés à la consommation d'alcool au Canada s'élèvent à 14,6 milliards de dollars (Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada, 2018). Ces coûts sont en grande partie attribuables aux coûts directs en soins de santé (4,2 milliards de dollars), qui comprennent les hospitalisations pour une maladie liée à l'alcool, le traitement spécialisé des troubles liés à l'usage d'alcool (TLUA) et la rémunération des médecins traitants. Les coûts directs liés à la justice pénale s'élèvent à 3,2 milliards de dollars et comprennent les coûts des interventions policières, des services judiciaires et des services correctionnels. Garder les magasins d'alcool ouverts durant la pandémie de COVID-19 contribue à ces coûts et pourrait potentiellement les faire augmenter à un moment où la demande de ressources financières publiques est déjà accrue.

## **Risques potentiels associés à la fermeture des magasins d'alcool**

### **Sevrage involontaire des Canadiens ayant un trouble lié à l'usage d'alcool**

Environ 3,2 % de la population canadienne a un trouble lié à l'usage d'alcool (TLUA) déclaré (Pearson, Janz et Alis, 2012). Chez les personnes qui consomment une quantité excessive d'alcool depuis longtemps, l'abstinence soudaine peut provoquer un sevrage accompagné de symptômes comme des tremblements, de l'insomnie, de l'anxiété et d'autres symptômes physiques et mentaux. Les personnes qui vivent un sevrage important (environ 1 personne sur 20 parmi celles qui présentent des symptômes) courent le risque de développer un delirium tremens – un trouble caractérisé par une confusion temporaire pouvant avoir une incidence sur les signes vitaux et accroître le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et de décès (Harvard Health Publishing, 2019). Elles risquent également de se tourner vers d'autres produits d'alcool impropres à la consommation, qui peuvent contenir de l'éthanol (p. ex. rince-bouches, fixatifs, produits nettoyants), ou d'autres types d'alcool, comme le méthanol (Green et coll., 2018).



Cependant, des études ont montré que les grèves de plus de sept mois des employés des magasins d'alcools et des brasseries de Terre-Neuve et du Manitoba n'ont eu aucun effet sur le nombre d'admissions pour troubles liés à l'alcool dans les établissements psychiatriques et les services de désintoxication (Ede et Templer, 1976; Harper, Macrae et Elliott-Harper, 1981). Par ailleurs, la grève des employés des magasins d'alcools manitobains, tout comme la grève des travailleurs du monopole des vins et spiritueux en Norvège et en Suède, a été associée à une baisse du taux d'admission pour état d'ébriété (Harper et coll., 1981; Mäkelä, Rossow et Tryggvesson, 2002; Rossow, 2002). Ainsi, bien que la réduction soudaine de la disponibilité de l'alcool puisse en théorie faire augmenter le taux de sevrage, elle a en réalité été associée à un taux moindre d'intoxication aiguë chez les personnes qui consomment beaucoup d'alcool, y compris les membres de communautés marginalisées ayant un TLUA. Or, contrairement aux grèves ayant entraîné la fermeture des magasins, la pandémie actuelle s'accompagne de plusieurs facteurs aggravants, dont l'incertitude associée au travail et au logement, l'anxiété et la solitude.

#### Conséquences positives imprévues des grèves des magasins d'alcool

Des études sur les grèves qui ont eu lieu en Suède (1963), en Norvège (1978) et en Finlande (1972, 1985) ont montré des réductions importantes des méfaits liés à l'alcool comme les accidents, la criminalité, les signalements à la police, les arrestations pour ivresse et les querelles de ménage (Mäkelä et coll., 2002). Au Canada, la grève à Terre-Neuve a aussi entraîné une baisse du nombre d'arrestations pour ivresse à St-Johns (Smart, 1977).

### Anxiété accrue chez les Canadiens qui consomment de l'alcool

Généralement, les gens boivent pour quatre grandes raisons : socialiser, créer une ambiance positive, se conformer ou composer avec leurs difficultés (Administrateur en chef de la santé publique, 2018). Bon nombre de Canadiens ont recours à l'alcool pour affronter des émotions difficiles, les événements de vie pénibles, l'ennui et le stress. Parmi les 11,6 % d'adultes canadiens disant avoir un trouble anxieux ou un trouble de l'humeur (Commission de la santé mentale du Canada, 2015), environ un sur quatre consomme de l'alcool pour soigner ou soulager ses symptômes (Turner, Mota, Bolton et Sareen, 2018). Limiter l'accès à l'alcool pendant la crise actuelle pourrait donc aggraver le stress, la peur et l'anxiété chez les Canadiens susceptibles de ressentir ces émotions plus qu'à l'habitude.

### Constitution de réserves et achats impulsifs

La fermeture des magasins d'alcool pourrait pousser les Canadiens qui consomment cette substance, même ceux qui boivent peu et qui respectent les *Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada*, à se constituer des réserves ou à en acheter impulsivement. Par exemple, quand l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé qu'elle fermerait tous ses magasins d'alcool et de cannabis le 19 mars 2020, la population s'est mise à faire des achats impulsifs pour se constituer des réserves (Mercer, 2020). Outre la création de longues files d'attente, où les directives d'éloignement sanitaire ne sont pas respectées et où le risque de propagation de la COVID-19 est accru, la constitution de réserves pourrait également faire augmenter la consommation excessive d'alcool. Pour de nombreux Canadiens, la présence accrue d'alcool dans leur environnement pourrait favoriser la consommation plus fréquente et plus importante de cette substance.

### Perte considérable de revenus à court terme pour les gouvernements

En 2016–2017, le contrôle et la vente de boissons alcoolisées aux personnes en âge de boire ont rapporté en moyenne 411 \$ par personne, par année, aux gouvernements provinciaux et territoriaux



(Statistique Canada, 2019). La fermeture des magasins d'alcool pourrait entraîner une perte de revenus importante pour les gouvernements à un moment où la demande de dépenses publiques est accrue.

## Perspectives d'avenir : l'autre côté du miroir

La désignation des magasins d'alcool comme des services essentiels durant la pandémie de COVID-19 montre à quel point la « culture de l'alcool » (Johnston, 2013) est profondément enracinée dans la société. Au Canada et ailleurs dans le monde, la peur de manquer d'alcool a pris le dessus sur celle de développer des maladies et des troubles liés à l'alcool ou de vivre de la violence familiale. Cette désignation rappelle avec force que des efforts doivent être déployés et des obstacles surmontés pour appliquer des politiques et des lois visant à réduire les taux de décès, de maladies et de blessures attribuables à la consommation nocive d'alcool.

Le risque bien réel que certaines personnes consomment plus d'alcool qu'à l'habitude est une des grandes préoccupations associées au maintien de l'ouverture des magasins d'alcool par les gouvernements, le public pouvant choisir de boire pour composer avec la solitude, le stress, l'anxiété ou l'absence de routine (voir [COVID-19 et usage d'alcool et de cannabis](#)). Ce risque pourrait également être aggravé par le faible niveau de connaissances des Canadiens sur l'alcool, qui pourrait faire en sorte que certaines personnes boivent davantage sans connaître les risques pour la santé et la vie sociale posés par la consommation importante de cette substance (Hobin et coll., 2018). Par conséquent, il y aura probablement une augmentation du besoin de [ressources renseignant le public sur la consommation d'alcool à faible risque](#), et les professionnels de la santé pourraient avoir besoin de [ressources d'intervention rapide](#) supplémentaires pour aider les personnes à reconnaître leurs tendances de consommation d'alcool et à changer leur comportement.

La décision de garder les magasins d'alcool ouverts tout en demandant au public de rester à la maison est une situation potentiellement dangereuse pour les enfants et les partenaires exposés à de la violence familiale. Les gouvernements devraient être prêts à offrir un financement supplémentaire aux groupes, aux organisations, aux services de santé et aux services sociaux qui [luttent](#) contre la violence familiale et en soutiennent les victimes.

## Recommandations

Le maintien de l'accès à l'alcool peut être une question de vie ou de mort pour les personnes ayant un grave trouble lié à l'usage d'alcool. Pour elles, les magasins d'alcool sont un service essentiel garantissant leur sécurité.

En ce qui concerne les autres Canadiens, les gouvernements devraient les sensibiliser davantage en leur rappelant que l'alcool est un luxe comportant un risque de conséquences négatives pour la santé et la vie sociale. Pour réduire leur risque de méfaits, les personnes qui décident de boire devraient suivre les [Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada](#).



## Bibliographie

- Administrateur en chef de la santé publique. *Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2018 : prévenir la consommation problématique de substances chez les jeunes*, Ottawa (Ont.), gouvernement du Canada, 2018. Consulté sur le site : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/2018-prevenir-consommation-problematique-substance-jeunes.html>
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances et NANOS Research. *COVID-19 and increased alcohol consumption: Nanos poll summary report*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2020. Consulté sur le site : <https://ccsa.ca/covid-19-and-increased-alcohol-consumption-nanos-poll-summary-report>
- Commission de la santé mentale du Canada. *Tracer la voie de l'avenir : indicateurs de la santé mentale pour le Canada*, Ottawa (Ont.), 2015.
- Connolly, K., S. Jones, T. Phillips, L. Kuo et A. Kelly. « Lockdowns around the world bring rise in domestic violence », *The Guardian*, 28 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.theguardian.com/society/2020/mar/28/lockdowns-world-rise-domestic-violence>
- Ede, A. et D. Templer. « The effect of liquor store strike upon psychiatric hospital admissions for alcoholism », *Revue de l'Association des psychiatres du Canada*, vol. 21, n° 7, 1976, p. 501-501.
- Euronews. « Domestic violence cases jump 30% during lockdown in France », *Euronews*, 28 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.euronews.com/2020/03/28/domestic-violence-cases-jump-30-during-lockdown-in-france>
- Freeman, K. « YWCA sees increase in domestic violence calls amid COVID-19 outbreak », *News Channel 5*, 1<sup>er</sup> avril 2020. Consulté sur le site : <https://www.newschannel5.com/news/ywca-sees-increase-in-domestic-violence-calls-amid-covid-19-outbreak>
- Godin, M. « French government to house domestic abuse victims in hotels as cases rise during coronavirus lockdown », *Time*, 31 mars 2020. Consulté sur le site : <https://time.com/5812990/france-domestic-violence-hotel-coronavirus/>
- Gouvernement du Canada. *Lignes directrices pour la désignation des services essentiels*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2015. Consulté sur le site : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=27987>
- Green, A., D. Neff, G. Giuliano, N. Lee, R. Turchin et E.J. Kunkel. « Surrogate alcohol or nonbeverage alcohol consumption: The Surrogate Alcohol Questionnaire (SAQ) », *Psychosomatics*, vol. 59, n° 4, 2018, p. 349-357.
- Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. *Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (2007-2014)*, préparé par l'Institut canadien de recherche sur l'usage de substances et le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2018.



- Gustafson, I. « Alcohol sales see significant growth amid COVID-19 », *CStore Decisions*, 27 mars 2020. Consulté sur le site : <https://cstoredecisions.com/2020/03/27/alcohol-sales-see-significant-growth-amid-covid-19/>
- Harper, D.W., L. Macrae et C. Elliott-Harper. « Medical detoxification admissions during the Manitoba beer and liquor strikes of 1978 », *Revue canadienne de psychiatrie*, vol. 26, n° 7, 1981, p. 481–483.
- Harvard Health Publishing. *Alcohol withdrawal*, Cambridge (MA), chez l'auteur, 2019. Consulté sur le site : [https://www.health.harvard.edu/a\\_to\\_z/alcohol-withdrawal-a-to-z](https://www.health.harvard.edu/a_to_z/alcohol-withdrawal-a-to-z)
- Hobin, E., K. Vallance, F. Zuo, T. Stockwell, L. Rosella, A. Simniceanu, ... et D. Hammond. « Testing the efficacy of alcohol labels with standard drink information and national drinking guidelines on consumers' ability to estimate alcohol consumption », *Alcohol and Alcoholism*, vol. 53, n° 1, 2018, p. 3–11.
- Johnston, A.D. *Drink: The intimate relationship between women and alcohol*, New York (NY), HarperCollins Publishers, 2013.
- Krug, E.G., L.L. Dahlberg, J.A. Mercy, A.B. Zwi et R. Lozano et éd. *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève (Suisse), Organisation mondiale de la Santé, 2002.
- La Presse Canadienne. « Est-ce que les Québécois boivent plus en confinement? », *Le Soleil*, 7 avril 2020. Consulté sur le site : <https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/est-ce-que-les-quebecois-boivent-plus-en-confinement-video-2f9786d2785c508f9cc0716024830ebe>
- Lortie, M.-C. « J'aime la SAQ, des fois », *La Presse*, 24 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.lapresse.ca/covid-19/202003/23/01-5266145-jaime-la-saq-des-fois.php>
- Mäkelä, P., I. Rossow et K. Tryggvesson. « Who drinks more and less when policies change? The evidence from 50 years of Nordic studies ». Dans Room, R. (éd.), *The Effects of Nordic Alcohol Policies*, Helsinki (Finlande), Comité nordique pour la recherche en matière d'alcool et de stupéfiants, 2002, p. 13–41.
- Mercer, G. « People scramble to stockpile liquor, cannabis as PEI closes stores due to coronavirus outbreak », *Globe and Mail*, 19 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-amid-coronavirus-prince-edward-islanders-scramble-to-stockpile-liquor/>
- Organisation mondiale de la Santé. *Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime*, Genève (Suisse), chez l'auteur, 2006. Consulté sur le site : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/dossier-alcool-violence-egard-partenaire-intime.html>
- Paradis, C., A. Demers, E. Picard et K. Graham. « The importance of drinking frequency in evaluating individuals' drinking patterns: Implications for the development of national drinking guidelines », *Addiction*, vol. 104, n° 7, 2009, p. 1179–1184.
- Pearson, C., T. Janz et J. Ali. *Troubles mentaux et troubles liés à l'utilisation de substances au Canada*, Ottawa (Ont.), Statistique Canada, 2012. Consulté sur le site : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-624-x/2013001/article/11855-fra.htm>
- Rosow, I. « The strike hits: The 1982 wine and liquor monopoly strike in Norway and its impact on various harm indicators ». Dans Room, R. (éd.), *The Effects of Nordic Alcohol Policies*, Helsinki



(Finlande), Comité nordique pour la recherche en matière d'alcool et de stupéfiants, 2002, p. 79–85.

Smart, R.G. « Effects of two liquor store strikes on drunkenness, impaired driving and traffic accidents », *Journal of Studies on Alcohol*, vol. 38, n° 9, 1977, p. 1785–1789.

St. John, A. « Liquor sales up 40% in B.C. during COVID-19 scare », *CTV News, Vancouver*, 26 mars 2020. Consulté sur le site : <https://bc.ctvnews.ca/liquor-sales-up-40-in-b-c-during-covid-19-scare-1.4870580>

Statistique Canada. *Contrôle et vente des boissons alcoolisées, exercice se terminant le 31 mars 2018*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2019. Consulté sur le site : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190423/dq190423a-fra.htm>

Statistique Canada. *Comment les Canadiens vivent-ils la situation liée à la COVID-19?*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2020. Consulté sur le site : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020029-fra.htm>

Tait, M. « What do provinces consider 'essential' businesses in a coronavirus pandemic? The lists so far », *Globe and Mail*, 24 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-essential-services-list-bc-ontario-quebec-manitoba-alberta/#nl>

Turner, S., N. Mota, J. Bolton et J. Sareen. « Self-medication with alcohol or drugs for mood and anxiety disorders: A narrative review of the epidemiological literature », *Depression and Anxiety*, vol. 35, n° 9, 2018, p. 851–860.

Vanderklippe, N. « Domestic violence reports rise in China amid COVID-19 lockdown », *Globe and Mail*, 29 mars 2020. Consulté sur le site : <https://www.theglobeandmail.com/world/article-domestic-violence-reports-rise-in-china-amid-covid-19-lockdown/>

